

## CAMP DES SERVANTS D'AUTEL - AUTORISATION PARENTALE

Nous soussignons

- 1<sup>er</sup> parent ou responsable légal (Civilité – Nom – Prénom) :

.....

- 2<sup>ème</sup> parent ou responsable légal (Civilité – Nom – Prénom) :

.....

Demeurant

.....

autorise ma fille / mon fils ..... né(e) le

.....

à participer au camp des servants d'autel du 28 au 30 octobre 2026.

☐ Nous donnons par la présente notre accord pour la participation du mineur ci-dessus désigné à l'évènement organisé par l'Association Avenir Jeunes 51.

☐ En cas de maladie ou d'accident dont l'urgence n'aurait pas permis de nous joindre, nous autorisons le responsable du groupe à appeler les secours (SAMU, Pompiers) et à ouvrir à leur demande, le cas échéant, le dossier médical confidentiel que nous avons éventuellement remis sous enveloppe cachetée.

☐ Nous autorisons le diagnostic et le traitement par un professionnel médical qualifié et agréé, du mineur, en cas d'urgence médicale qui, de l'avis du professionnel médical traitant, nécessite une attention immédiate afin de prévenir toute nouvelle mise en danger de la vie du mineur, une défiguration physique, un handicap physique ou toute autre douleur, souffrance ou gêne excessive, si elle est retardée. Le médecin traitant fera tout son possible pour me contacter dans les plus brefs délais.

Signature du/des parents ou responsables légaux précédée de la mention « Lu et approuvé – Bon pour autorisation parentale »

Fait le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

### **À retourner avec les documents avant 23 octobre à :**

EVECHE Camp des servants d'autel – 20 rue de l'Abbé Pierre Gillet – 51000 Châlons en Champagne (06 86 63 35 22)

avec les documents (autorisation parentale – Mentions RGPD - Fiche sanitaire – attestation de droits à la sécurité sociale et à la mutuelle) et le règlement de 50 € + 5€ d'adhésion (espèces, chèques vacances ou chèque à l'ordre AVENIR JEUNES 51)